

LES ÉVOLUTIONS DE L'ENSEIGNEMENT THÉOLOGIQUE AU CANADA*

Gilles Routhier
Université Laval

De manière à mieux délimiter mon sujet, je commencerai par indiquer, par mode d'introduction, l'objet particulier que je retiens dans cette étude, c'est-à-dire la théologie catholique et, surtout, celle pratiquée à l'intérieur de la francophonie canadienne¹. De plus, je me contenterai de ne présenter ici que les évolutions récentes, i.e. celles que l'on peut observer depuis les années 1950. Cette délimitation plus précise de mon objet n'exclut pas a priori tout ce qui le déborde, mais cela ne fera pas l'objet de longs développements. Je me contenterai donc d'offrir une vue panoramique de la réalité complexe de la théologie au Canada avant d'en venir spécifiquement aux évolutions de la théologie catholique francophone depuis 1950.

Au plan confessionnel, la théologie au Canada offre une grande variété. On dénombre neuf facultés de théologie de tradition anglicane réparties dans cinq provinces canadiennes, mais la majorité se situant en Ontario, sept collèges ou facultés se rattachant à l'Église Unie du Canada sises également dans cinq provinces de la Fédération, cinq affiliées à l'Église presbytérienne localisées dans quatre provinces et vingt collèges ou facultés de tradition évangélique (incluant les Églises baptiste, pentecôtiste et autres dénominations protestantes.) situées dans sept provinces du Canada. La théologie catholique, pour sa part, est enseignée dans dix-sept facultés ou institutions d'enseignement supérieur établies dans cinq provinces du Canada². On peut le deviner, tous ces centres de formation théologique n'ont pas le même enracinement historique ni la même importance (tant du point de vue des programmes offerts³, que du point de vue du nombre d'étudiants ou du corps enseignant, qu'à celui des activités de recherche développées) ni un rayonnement similaire. De plus, le nombre d'instituts supérieurs de théologie (facultés, collèges, centres) n'est pas proportionnel au nombre de fidèles de

* Le panorama offert dans ce texte peut être parfois incomplet, surtout lorsqu'il s'agit de l'activité théologique dans le monde anglophone au Canada ou du côté protestant. De plus, les informations fournies peuvent dater et devoir être remises à jour. Enfin, l'information peut-être lacunaire à certains moments. Je serais reconnaissant au lecteur qui constate de telles lacunes de me faire parvenir un supplément d'information qui permettrait la mise à jour annuelle de cet article. On peut me joindre par courriel : Gilles.Routhier@fts.ulaval.ca

¹ On possède peu de monographies sur l'histoire des Facultés de théologie au Canada. Pour une première approche, on verra Brigitte Caulier, Nive Voisine et Raymond Brodeur, *De l'Harmonie tranquille au pluralisme consenti. Une histoire de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval 1852-2002*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002; Lucien Vachon et al., *Une histoire de la Faculté de théologie de l'Université de Sherbrooke*, Montréal, Fides, 2004 et Madeleine Sauvé, *La Faculté de théologie de l'Université de Montréal : mémoire et histoire*, Montréal, Fides, 2001. On a jusqu'ici peu de travaux sur les théologiens canadiens, hormis Lonergan, au Regis College, mais aussi sur Jean-Marie Tillard. D'autres travaux sont en cours sur André Naud et sur Vincent Harvey.

² À ce tableau, il faudrait ajouter des enseignements en théologie orthodoxe et en théologie juive (en plus des Jewish Studies).

³ Certaines facultés ou collèges ne dispensent qu'une formation de premier cycle, d'autres assurent des enseignements aux trois cycles.

chacune de ces confessions chrétiennes⁴. Enfin, il faut dire que la théologie est surtout concentrée au Québec et en Ontario, ceci se vérifiant encore davantage lorsque l'on ne considère que l'Église catholique⁵. Quant à l'Église anglicane, le gros de ses forces est concentré en Ontario et dans l'Est du pays. Au plan géographique, c'est les quatre provinces de l'Atlantique que l'enseignement de la théologie est le moins développé, bien que l'on y trouve de nombreux Department of religious studies et pratiquement inexistant en langue française si l'on excepte le Département de sciences religieuses de l'Université de Moncton.

Si l'on veut observer des évolutions à partir de ce panorama, on conclura que l'enseignement de la théologie ne se développe récemment que dans les Églises protestantes relevant du courant «evangelical» – ce qui se comprend du fait que les autres Églises ont déjà développé leur réseau – et qu'il se déplace de plus en plus vers l'Ouest du pays avec, comme corollaire, qu'il perd du terrain dans l'Est, spécialement au Québec lieu où la théologie a pris racine en Amérique du Nord⁶. On peut observer aussi le développement de centres où la formation est clairement œcuménique, i.e. ne relevant d'aucune confession, et le développement de consortiums de collèges fédérés, le Toronto School of Theology offrant l'exemple le plus achevé de ce modèle. Enfin, on peut observer le passage d'un enseignement de la théologie à un enseignement des sciences religieuses, voire à un enseignement de l'éthique.

À la suite de cette ouverture panoramique, je vais me concentrer maintenant sur l'enseignement de la théologie catholique au Canada de manière à en saisir les évolutions. Disons, pour faire bref, que la théologie catholique fut d'abord pratiquée dans les séminaires et que l'évolution la plus importante au XIXe, mais surtout au XXe siècle, a consisté dans le passage du séminaire à l'Université, passage réellement complété qu'au cours du deuxième tiers du XXe siècle. Mais il ne s'agit pas là de la seule évolution perceptible sur le moyen terme. On peut également observer le passage d'une théologie thomiste ou d'une théologie d'école à une théologie davantage pluraliste dans son orientation et ses méthodes, passage aussi d'une théologie romaine⁷ à une théologie

⁴ Le Canada compte 13 millions de catholiques soit 42% de la population du pays. Les deux autres grandes dénominations chrétiennes présentes au pays sont l'Église Unie (2,8 millions - 9,6%) et l'Église Anglicane (2,0 millions - 6,9%). D'autres Églises chrétiennes regroupent une part significative de la population : baptiste (729,000 - 2,5%), luthérienne (606,000 - 2,0%), orthodoxe (433,000 - 1,4%), presbytériens (409,000 - 1,4%), pentecôtistes (369,000 - 1,2%). Autres communautés chrétiennes : 2,0 millions (6,4%). Quant aux non-chrétiens, ils représentent près du quart de la population.

⁵ On compte six établissements d'enseignement de la théologie de tradition catholique au Québec et huit en Ontario. À l'Ouest de l'Ontario, on n'en compte que trois, dont la taille est assez réduite et qui n'offrent pas l'ensemble du cursus universitaire dans cette discipline.

⁶ On reconnaît généralement que le premier enseignement de la théologie a été dispensé au Collège des Jésuites, à Québec, avant de l'être au Boston College, aux USA.

⁷ Cette expression n'indique pas une orientation théologique particulière, mais décrit un type de théologie en fonction de trois indicateurs : un corps professoral formé à Rome (Angelicum ou Grégorienne), des spécialisations dans les domaines de la théologie dogmatique, de la philosophie et du droit canonique; des programmes d'étude axés autour des traités de la somme théologique de Saint-Thomas et faisant une large place, comme disciplines, à la dogmatique et à la morale. Dans cet ensemble, la place laissée à l'Écriture sainte occupe une portion congrue. Pour éclairer l'expression voir H. de Lavalette, « Qu'est-ce que la théologie romaine », *Lumière et vie*, 133 (1977), p. 98-106. Cette catégorie est reprise par É. Fouilloux, «Théologiens romains et Vatican II (1959-1962) », in *Cristianesimo nella storia*, 15 (1994), p. 373-394,

enracinée dans son contexte, même si les étiquettes «théologie contextuelle⁸» ou théologie locale ne seraient pas tout à fait adéquate.

1. Les évolutions pré-conciliaires

Il est tentant de tout faire commencer avec le concile Vatican II, mais on sait à quel point celui-ci est tributaire des évolutions de la théologie du deuxième tiers du XXe siècle. Les mouvements biblique, liturgique, patristique, catéchétique et œcuménique, même réfrénés, ont permis des évolutions importantes de la théologie systématique et, combinés aux évolutions de la société, à la naissance d'une nouvelle théologie pastorale. Ces mouvements ont soit conduit au développement d'instituts⁹, soit à l'ajout de quelques cours dans les programmes¹⁰, quand ils ne sont pas refoulés en dehors des activités académiques proprement dites, dans les cercles d'études, les associations¹¹ ou les groupes parascolaires. Même les instituts mis sur pied faisaient alors figure d'annexes et les cours introduits dans les programmes ressemblaient à des pièces rapportées parvenant mal à s'intégrer au reste. On n'assiste pas au renouvellement fondamental des traités ou des problématiques et n'observe pas un ressourcement en profondeur à partir des résultats acquis par le travail dans les sources ou aux nouveaux courants de pensée européens. Les évolutions, comme je l'ai écrit ailleurs¹², se font donc alors par addition et non par

repris dans « Les théologiens romains à la veille de Vatican II », dans J.-D. Durand (dir.), *Histoire et théologie*, Paris, Beauchesne, 1994, p. 137-160 et « Du rôle des théologiens au début de Vatican II : un point de vue romain » *Cristianesimo nella storia. Saggi in onore di Giuseppe Alberigo*, Bologne, Il Mulino, 1996, p. 279-311.

⁸ Au sens où l'expression est aujourd'hui entendue. Au Canada, la théologie contextuelle a surtout été pratiquée par Douglas Hall. Pour une réflexion sur son œuvre, voir Gregory Baum, «La théologie contextuelle de Douglas Hall», *LTP*, 46, 2 (1990), p. 149-165. Louis Vaillancourt, «La crise du Canada à la lumière de la théologie contextuelle de Douglas J. Hall», *LTP*, 51, 3 (1995), p. 589-604. Plus largement, on verra S. Bergmann, *God in context : a survey of contextual theology*, Aldershot, Hants, England; Burlington, VT, Ashgate (coll. «Ashgate translations in philosophy, theology, and religion»), 2003; Bevans, S.B., *Models of contextual theology*, Maryknoll, N.Y., Orbis Books (coll. «Faith and cultures series»), 1992; Wilfred, F., *On the banks of Ganges : doing contextual theology*, Delhi, Ispck, 2002.

⁹ Je pense d'abord à la fondation, au cours des années 1930, de deux Instituts d'études médiévales prestigieuses, dont l'un à Ottawa (Chenu - déménagé à Montréal par la suite) et l'autre à Toronto (Gilson), qui n'auront un impact que sur le long terme en formant une nouvelle génération de professeurs et en jetant les bases d'une infrastructure favorable à la vie intellectuelle : collection, revue, bibliothèque, etc. Plus important, sans doute, juste avant l'ouverture du concile, la création en série de nouveaux instituts : la fondation à l'Université de Montréal d'un Institut supérieur des sciences religieuses (1955) qui dispensera, à partir de 1961 un programme d'enseignement en pastorale catéchétique, et de l'École dominicaine de pastorale (1961); À Québec, la création de l'Institut de pastorale à la Faculté de théologie de l'université Laval (1958) et, la même année, celle du Centre de recherches en sociologie religieuse et l'établissement à l'Université St-Paul (Ottawa) de l'Institut de pastorale (1957).

¹⁰ Progressivement, les cours d'Écriture sainte occupent plus d'espace dans les programmes et de nouveaux cours relevant de l'activité pastorale (catéchistique, prédication) font leur apparition.

¹¹ Le 14 décembre 1943, l'épiscopat prend l'initiative de créer l'Association catholique des études bibliques au Canada (ACÉBAC) qui allait par la suite porter beaucoup de fruit, contribuant à dynamiser l'exégèse dans les centres universitaires. Au moment de sa fondation, l'association est davantage liée à l'action catholique et à la diffusion de la Bible.

¹² Voir G. Routhier, « Le devenir de la théologie catholique au Canada francophone depuis Vatican II », dans *Transversalités*, vol. 72, 1999, sp. p. 59-79 qui retrace les évolutions au cours des années 1950 et Gilles Routhier, «Un renouveau qui vient des marges : quarante ans d'évolution de la théologie

refonte des programmes et les nouveautés demeurent dans les marges sans affecter le cœur de la discipline.

2. Les évolutions post-conciliaires

Paradoxalement, ce ne sont pas avant tout les indications relatives à l'enseignement des disciplines théologiques contenues dans *Optatum totius* ni l'entrée en vigueur de la nouvelle *ratio studiorum* en 1970 qui ont le plus contribué aux évolutions postconciliaires. Disons d'abord qu'en 1962, comme nous l'avons vu plus haut, les trois grandes facultés (Ottawa, Montréal et Québec), auxquelles il faut ajouter les centres de formation dominicains de Montréal et d'Ottawa¹³ s'étaient donné, avec la création de centres et d'instituts, les moyens institutionnels nécessaires pour prendre au bond le renouveau conciliaire qui allait marquer les prochaines années¹⁴. Ces nouveaux instituts seront le fer de lance du renouveau qui repose surtout sur le renouveau de la discipline, l'évolution des institutions et le renouvellement du public intéressé par la théologie.

2.1 L'Évolution de la discipline

Même si l'évolution de la discipline ne se fait que lentement¹⁵, elle n'en demeure pas moins importante. Cette évolution comporte plusieurs aspects et on ne saurait facilement démêler les fils qui s'emmêlent dans ce processus complexe d'évolution.

2.1.1 L'entrée des sciences humaines et sociales dans le champ de la théologie¹⁶

Le renouveau de l'exégèse et l'espace accordé à cette discipline dans les cursus à partir de 1967, mais plus encore la place acquise par cette discipline dans l'examen de l'ensemble des questions, a joué un rôle déterminant et encore trop peu étudié dans l'évolution de la discipline théologique. Le texte de base n'est plus la *Somme théologique*, mais l'Écriture.

Un autre phénomène joue sans doute un rôle similaire : l'entrée des sciences humaines et sociales dans le champ de la théologie. À cet égard, la création en 1958, à l'Université Laval, d'une Centre de recherche en sociologie religieuse n'est qu'un indicateur d'un

francophone au Canada», dans Michel Beaudin, Anne Fortin et Ramòn Martinez de Pisòn (dir.), *Des théologies en mutation. Parcours et trajectoires*, Montréal, Fides, 2002 (Héritage et projet 65), 27-61.

¹³ L'École dominicaine de pastorale mise sur pied en 1961.

¹⁴ Il ne faut pas croire que ces nouvelles créations étaient sans importance. Bien au contraire. À titre d'exemple, dès sa quatrième année d'existence, l'Institut supérieur des sciences religieuses de Montréal accueillait 237 inscrits, en cette année d'ouverture du concile, et 305 l'année suivante. Moins de dix ans après sa fondation, il attire déjà 1000 étudiants dans le cadre de ses sessions d'été. Autre exemple, en 1961, soit un an avant l'ouverture du concile, le Centre de recherche en sociologie religieuse de l'Université Laval rassemblait huit chercheurs alors que le jeune Institut de pastorale de l'Université Laval regroupait 48 collaborateurs. Cela indique un peu leur dynamisme. Quant à l'Institut pastoral des dominicains, sa revue *Communauté chrétienne*, fondée en 1962, est le véhicule du renouveau conciliaire.

¹⁵ À l'Université Laval, par exemple, il faut attendre 1967 avant que les programmes soient refondus.

¹⁶ Voir mon article dans «La rencontre de la théologie et des sciences sociales au Québec», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 57, 3 (2004), 389-405.

phénomène plus vaste¹⁷. D'abord appelées en renfort pour appuyer les enseignements en catéchétique, en pastorale et en missiologie¹⁸ dans les nouveaux instituts consacrés à ces nouvelles disciplines¹⁹, les sciences humaines finiront par envahir tout le champ de la théologie et la présence de ces nouveaux discours, surtout avec l'avènement des sciences du langage, va affecter durablement le propos théologique, l'obligeant à examiner son épistémologie et sa prétention à la vérité.

En effet, l'arrangement de départ entre la théologie et ces « nouvelles sciences » s'était vite avéré imparfait. La création d'un lieu intermédiaire – la pastorale ou la catéchèse et ensuite la morale –, où pouvait s'opérer la rencontre ou la médiation entre théologie et sciences humaines sans qu'un dialogue organique puisse s'établir entre ces disciplines, appelait un dépassement en raison de la limite évidente de cette articulation. On ne pouvait pas se contenter simplement de ce type de division du travail, la théologie fournissant à la pastorale ses principes alors que la sociologie et la psychologie lui transmettraient une expertise au niveau du savoir-faire.

Les documents conciliaires avaient eu beau recommander l'utilisation de la psychologie en éducation (*GE* 1) et en pastorale (*GS* 62) et encourager son usage dans la formation des catéchistes (*CD* 14) et des séminaristes (*OT* 3, 11 et 20), restait encore à articuler les différentes disciplines et non pas simplement à faire un usage astucieux de leurs différents résultats.

¹⁷ On assistait la même année à la mise sur pied de l'Association québécoise de sociologie religieuse. La sociologie religieuse n'avait pas encore connu un véritable essor, au Québec, avant la deuxième moitié des années 1950 et n'avaient pas eu d'impact important sur l'enseignement de la théologie. En 1951, J.C. Falardeau recense une cinquantaine de titres canadiens en sociologie religieuse. Voir « Les recherches de sociologie religieuse au Canada », dans *Milieus modernes et Vie religieuse*, numéro spécial de *Lumen Vitae* VI (1951), p. 139. Pour une liste des travaux antérieurs à 1956 en sociologie religieuse au Canada, voir L.-E. Hamelin et C. L. Hamelin, *Quelques matériaux de sociologie religieuse canadienne*, Montréal, Les éditions du Lévrier, 1956. Les auteurs y dressent une liste de près de 300 travaux.

¹⁸ On fonctionnait avec le présupposé suivant : la pastorale et la catéchèse, qui étaient enseignées au terme du cursus théologique, tiraient les conséquences pratiques de la théologie qui offrait les principes. Ces activités étaient conçues comme des arts et s'attachaient à développer des savoir-faire. Elles devaient donc s'appuyer sur les sciences humaines (psychologie) et sociales (sociologie et anthropologie) qui leur procuraient une expertise à ce niveau. Cela se dégage nettement de la lecture des buts poursuivis par le Centre de Sociologie pastorale : « Il veut faire avancer la sociologie religieuse de notre milieu et servir de base expérimentale à l'enseignement de la théologie et de la pastorale. [...] Il est une sorte de laboratoire au service de la théologie et de la pastorale. (*Annuaire*, U. Laval, 1959). À l'Université St-Paul, par exemple, le rôle joué par l'anthropologie en missiologie (création du Centre canadien de recherches en anthropologie) et la psychologie dans leur programme de counselling pastoral en émergence est du même ordre.

¹⁹ Le rattachement des professeurs est significative : à l'Université Laval, les Abbés Jean-Marie Lachance (L. Psychologie expérimentale) est professeur à l'Institut de pastorale, 1964-[66]) et Armand Maranda (L. en Orientation professionnelle) est professeur à l'Institut de catéchèse et à l'Institut de pastorale de 1964-[66]). Par la suite (1965-1966), Paul-Eugène Couture et Réginald Richad étaient appelés à donner des enseignements en psychologie, respectivement à la Faculté de théologie et à l'Institut de catéchèse. Depuis la création de l'Institut de catéchèse, les enseignements en psychologie avaient été assurés par des professeurs étrangers, notamment Jean Le Du et le P. Godin de Louvain.

Au terme de longues années de débats, parfois durs et acrimonieux, et d'une réflexion de fond²⁰, les premiers programmes de sciences humaines de la religion, autonomes par rapport à ceux de théologie, faisaient leur entrée au début des années 1980 à la Faculté de théologie de l'Université Laval. Il s'agit là d'un itinéraire assez original, les autres centres de théologie du Québec ayant connu un parcours différent, tardant à clarifier les rapports entre sciences des religions et théologie.

2.1.2 Des évolutions pédagogiques qui modifient la discipline

Probablement beaucoup plus déterminants qu'on veut le croire, le renouveau catéchétique des années 1960 a introduit un changement méthodologique de grande ampleur dans la manière de construire un discours qui rende compte de la foi chrétienne et cette nouveauté aura bientôt une répercussion dans les études théologiques. Méthodologiquement en effet, le renouveau catéchétique inverse une pratique séculaire puisque, en plus de remettre en valeur l'Écriture sainte, les lieux liturgiques et l'histoire des chrétiens, le discours procède à partir de l'expérience à interpréter plutôt que des questions du maître auxquelles l'élève doit donner des réponses bien définies et apprises par coeur. On va à la découverte et à la rencontre de Dieu dans sa Parole vivante et à partir des interrogations que l'élève formule sur la base de son expérience. Le courant anthropologique adopté en catéchèse, en phase avec le renouveau pédagogique observé dans les autres disciplines à cette époque, fait tranquillement son chemin jusqu'à marquer l'enseignement de la théologie. Cela tient au fait que, au Québec, l'enseignement de la catéchèse se fait alors dans le cadre de l'enseignement public, si bien que les programmes de catéchèse, approuvés par le Ministère de l'éducation, devaient être homogènes, au plan pédagogique, avec ceux des autres disciplines et que la formation des maîtres relevait des universités et, pour une part, des facultés de théologie. Ce contact permanent entre pédagogie et théologie sera déterminant pour l'évolution de la discipline théologique et conduira à réviser la manière d'élaborer un discours qui prétend à l'intelligence de la foi et de concevoir l'acte théologique. L'évolution de la théologie ne se fait donc pas avant tout par l'introduction de nouvelles thématiques, mais par une révision de la manière suivant laquelle un savoir est élaboré. C'est bien plus le processus d'énonciation que les énoncés qui sont alors en révision, mais on constate rapidement que l'un ne va pas sans l'autre. Ainsi, avant d'entrer dans le paradigme herméneutique par les sciences du langage, c'est par la pédagogie que la théologie se renouvelle.

Quelques années plus tard, la réflexion fondamentale sur l'éducation de la foi des adultes aura des répercussions sur la formation théologique elle-même. L'approche andragogique marquera les centres de théologie, spécialement l'Institut dominicain de pastorale de Montréal. De plus, le lien pédagogie-théologie opère un autre déplacement, la pédagogie, portant son attention au destinataire de l'acte éducatif et pas seulement au contenu de l'enseignement, construit un nouvel équilibre entre le contenu à transmettre et le destinataire considéré comme sujet actif. Dans ce contexte, le Rapport Faure, publié en 1971 et plaçant au centre de la démarche le sujet-apprenant et son expérience, trouvera un

²⁰ Au Québec, la réflexion la plus importante sur l'épistémologie des sciences des religions et de la théologie a été menée par Raymond Lemieux.

écho important dans les facultés de théologie²¹. On passe de l'instruction à l'apprentissage et bientôt l'approche constructiviste de la connaissance sera largement adoptée. Ce qui est désormais mis au centre, c'est l'activité du sujet apprenant et non plus le seul savoir constitué à transmettre. On assiste ici à un changement de paradigme.

2.1.3 Les rapports entre théologie et pratique

Le concile Vatican II, que Jean XXIII définissait comme un concile pastoral, devait lui aussi marquer de manière déterminante l'évolution de la discipline. Le discours d'ouverture de Jean XXIII n'a pas manqué de marquer les esprits, de même que la méthode mise en œuvre au moment de la rédaction de la Constitution pastorale *Gaudium et spes*. À la lumière de *Gaudet mater Ecclesia*²², la pastoralité se présentait comme une invitation à reformuler dans un langage contemporain la doctrine tenue par l'Église, ce qui offrait un immense espace de créativité à la théologie. De plus, ce nouveau souci de l'adresse allait bientôt favoriser l'émergence de théologies locales et contextuelles ou, mieux, enracinées dans leur terreau et pas simplement de théologies d'importation.

La pastoralité était aussi grosse d'un autre changement méthodologique, changement amorcé au concile, mais dont on allait bientôt voir se multiplier les fruits : une théologie plus inductive, qui part des réalités. Les pratiques pastorales en pleine mutation allaient d'abord occuper le devant de la scène, mais bientôt, ce seront toutes les pratiques qui feront l'objet du discours théologique. Cela conduisait directement à une théologie herméneutique.

Ce nouveau *modus loquendi* (de la pratique au discours théologique) – qui n'allait pas sans difficultés et questionnements – va graduellement miner la pratique conventionnelle de la théologie comme science essentiellement déductive, ne s'intéressant qu'à l'essence des choses en dehors de toute référence à l'histoire. Il s'agit sans doute là du changement le plus important depuis Vatican II.

²¹ Voir E. Faure, *Apprendre à être*, Paris, Fayard-Unesco, 1971.

²² Jean XXIII, *Gaudet mater Ecclesia* : « Nous n'avons pas non plus comme premier but de discuter de certains chapitres fondamentaux de la doctrine de l'Église, et donc de répéter plus abondamment ce que les Pères et les théologiens anciens et modernes ont déjà dit. [...]

En effet, s'il s'était agi uniquement de discussions de cette sorte, il n'aurait pas été besoin de réunir un Concile œcuménique. Ce qui est nécessaire aujourd'hui, c'est l'adhésion de tous, dans un amour renouvelé, dans la paix et la sérénité, à toute la doctrine chrétienne dans sa plénitude, transmise avec cette précision de termes et de concepts qui a fait la gloire particulièrement du Concile de Trente et du premier Concile du Vatican. [...] Il faut que cette doctrine certaine et immuable, qui doit être respectée fidèlement, soit approfondie et présentée de la façon qui répond aux exigences de notre époque. En effet autre est le dépôt lui-même de la foi, c'est-à-dire les vérités contenues dans notre vénérable doctrine, et autre est la forme sous laquelle ces vérités sont énoncées, en leur conservant toutefois le même sens et la même portée. Il faudra attacher beaucoup d'importance à cette forme et travailler patiemment, s'il le faut, à son élaboration; et on devra recourir à une façon de présenter ce qui correspond mieux à un enseignement de caractère surtout pastoral.»

La considération de la pratique comme lieu théologique²³ allait certes être parfois compris de manière bien sommaire ou étriquée quand on n'allait pas simplement inverser le modèle en vigueur au cours des années 1950 et 1960. Mais les problèmes qui étaient posés, celui du statut ou de l'autorité de la pratique, celui, non moins important de l'interprétation chrétienne des pratiques, mettaient au défi la théologie de réfléchir à nouveaux frais aux rapports entre théologie et pratique. Le chantier allait être ouvert à Montréal au début des années 1970 et devait conduire à la formulation du projet de praxéologie pastorale. C'est à cette époque que Marcel Lefebvre, directeur de la section de pastorale, publie trois articles dans la *Nouvelle Revue théologique*²⁴. Autour de lui, trois artisans, Pierre Lucier, Jacques Grand'Maison et Michel Campbell devaient donner forme au projet de praxéologie pastorale²⁵. À Laval, on allait préférer le label de « théologie pratique » mis en avant par Marcel Viau²⁶. On peut faire remonter à 1985 la formalisation de ce projet, dans le cadre d'un séminaire qu'il animait et qui a conduit à la publication du collectif *Les défis du dialogue*, publié en 1990²⁷.

Au cours de la décennie 1980, la théologie francophone au Canada s'est imposée dans le domaine de la théologie pratique²⁸. Cela a été rendu possible grâce à une réflexion fondamentale (toujours en cours et jamais achevée) sur les rapports entre théologie et pratique²⁹. Cela s'est fait également par une prise au sérieux de la pratique qui mérite d'être appréhendée avec rigueur par les instruments offerts par les sciences humaines et sociales. Ce renouveau a également bénéficié de réseaux et d'institutions qui a permis le développement de la discipline. En 1987 naissait à la Faculté de théologie de l'Université Laval le Groupe de recherche en théologie pratique (GRTP) qui lancera bientôt la collection «théologies pratiques»³⁰ et qui s'imposera dans la discipline en créant, en 2000, un doctorat en théologie pratique, sur le modèle des Doctorate of Ministry (DMin)

²³ C'était là le thème du colloque annuel de la Société canadienne de théologie, en 1981. Les actes en ont été publiés sous la direction de E. Lacelle, *L'expérience comme lieu théologique*, Montréal, Fides (collection Héritage et Projet 26), 1983.

²⁴ Voir les articles de M. Lefebvre dans les livraisons de janvier, avril et novembre 1971 de la *Nouvelle Revue théologique*.

²⁵ On verra les nos 4 et 5, sous la direction de Jean-Guy Nadeau, des Cahiers d'études pastorales publiés chez Fides, en 1987.

²⁶ M. Viau a d'abord publié *Introduction aux études pastorales*, Montréal, Paulines, 1987. Depuis, il préfère le label « théologie pratique ».

²⁷ *Les défis du dialogue: questions de théologie pratique*, Québec, Faculté de Théologie de l'Université Laval (Col. Théologies pratiques, 2), 1990, 171 p.

²⁸ Voir J. Audinet, « Diversité des théologies pratiques », dans *Écrits de théologie pratique*, Montréal/Paris, Novalis/Cerf, 1995, 239-258; G. Adler, « Questions de théologie pratique dans l'aire francophone », *Revue des sciences religieuses*, 69/3, 1995, 277-291; M. Donzé, « Pratique et théologie », etc. L'importante contribution de la théologie pratique québécoise est manifeste lorsque l'on consulte les Actes du premier congrès de la Société internationale de théologie pratique (Lausanne, 1992) Voir Bernard Reymond et Jean-Michel Sordet (dir.), *La théologie pratique. Statut, méthodes, perspectives*, Paris, Beauchesne (collection « Le point théologique » 57), 1993.

²⁹ La participation de Paul Ricoeur au congrès du GREP de 1987 en offre un exemple. Voir aussi M. Viau, *La nouvelle théologie pratique*, Montréal/Paris, Paulines/Cerf, 1993 (version anglaise, *Practical Theology: A New Approach*, Leiden, Brill) et *Le Dieu du verbe*, Montréal/Paris, Médiaspaul/Cerf, 1997.

³⁰ Lancée en 1990 à l'Université Laval et publiée chez Novalis et Lumen Vitae depuis 1995. Les théologiens de Laval sont également en pratique les animateurs de la collection «Pastorale et vie» des éditions médiaspaul.

existant dans le monde anglo-saxon et, la même année, en publiant le *Précis de théologie pratique* qui constitue un volume référence dans la discipline.

De son côté, la Faculté de l'Université St-Paul développa trois créneaux identifiés à autant d'instituts récemment regroupés en une faculté des arts, la missiologie, les communications sociales et le counseling pastoral, mais des trois seule la missiologie a réellement conservé un lien organique avec la théologie. À Montréal, un département très dynamique de théologie pratique entre les années 1971-1995, connaît aujourd'hui un net déclin en raison de la dispersion de l'équipe professorale qui le composait³¹. Enfin, l'Institut pastoral des dominicains, qui avait également une revue³², se spécialisa de plus en plus en catéchèse.

Il faut aussi souligner la naissance, en 1983, du Groupe de recherche en études pastorales (GREP), collectif qui réunissait régulièrement théologiens canadiens et étrangers intéressés à la théologie pratique. C'est dans le cadre de ces rencontres annuelles que prit naissance, à Québec, l'idée de fonder la Société internationale de théologie pratique (SITP) en 1992 à laquelle les Québécois ont participé de manière très active. Pas étonnant non plus que l'International Academy of Practical Theology (IAPT), comme la SITP, ait tenu ses assises à Québec et a été présidée par un théologien de l'Université Laval³³. Ce qui s'est passé en théologie pratique est sans équivalent dans la théologie catholique post-conciliaire au Québec.

2.2 Évolution des cadres juridiques et inscription dans un contexte pluraliste

Au cours de la période post-conciliaire, l'Église et la société québécoise connaissent des évolutions institutionnelles de grande envergure qui engagent le long terme. Dans le domaine qui nous intéresse, cela a signifié la reconfiguration complète du réseau assurant la formation théologique, spécialement au Canada francophone. Jusque là, suivant les cas, la théologie se pratiquait dans les scolasticats, les séminaires ou dans un cadre universitaire³⁴. Toutefois, même en milieu universitaire (comme c'était le cas à Québec), la théologie demeurait très liée au séminaire, les professeurs de théologie étaient également prêtres du séminaire et les cours se donnaient dans les locaux des séminaires.

Après Vatican II, et dans la mouvance de la Révolution tranquille, la théologie engage sa sortie du cadre des séminaires dans lequel elle avait évolué jusque là. Si l'on fait un survol d'Ouest en Est, l'évolution se présente de la manière suivante : À Saint-Boniface, on assiste à la fermeture du Grand séminaire, en 1968. C'est dire que la pratique

³¹ La faculté est responsable de la collection «Cahiers d'études pastorales» (Fides) mise sur pied en 1985. La collection a été précédée de publications-maisons entre 1971 et 1975. Relancée au début des années 1990, la collection connaît actuellement une certaine stagnation.

³² Il s'agit de *Communauté chrétienne*, un vecteur important au cours des premières années de la réception de Vatican II. Elle a été remplacée aujourd'hui par *Présence magazine*. Les Dominicains de l'Institut de pastorale étaient aussi les éditeurs de la revue *Liturgie et vie chrétienne*.

³³ La SITP a également tenu un de ses congrès triennal à Montréal et a également été présidée par Jean-Guy Nadeau de l'Université de Montréal.

³⁴ Les scolasticats étaient affiliés à des Facultés de théologie. De même, les séminaires régionaux étaient rattachés aux facultés de théologie qui reconnaissaient leurs enseignements et émettaient les diplômes.

francophone de la théologie catholique disparaît dans la partie ouest du Canada³⁵ et qu'elle demeure circonscrite à quelques collèges anglophones bientôt affiliés à des universités. À Ottawa, en 1965, les facultés ecclésiastiques (théologie, droit canonique et philosophie), avec les Instituts qui s'y rattachaient³⁶, se détachent de l'Université d'Ottawa avec la fondation de l'Université Saint-Paul étroitement liée au grand séminaire tenu par les Oblats³⁷.

Au Québec, le reclassement prendra une autre forme dans le contexte que l'on connaît. Deux évolutions sont alors en cours. D'une part, le Gouvernement du Québec, désireux de contrôler le développement économique et social de la seule société francophone d'Amérique (hormis Haïti), après avoir affirmé sa compétence dans le domaine de l'enseignement primaire et secondaire, affirme, en 1968, sa volonté d'être le maître d'oeuvre de l'enseignement supérieur et, pour ce faire, de doter le Québec d'un réseau universitaire d'État puisque, jusque là, les universités Laval (Québec), de Sherbrooke et de Montréal, qui exerçaient un monopole indisputé de la formation supérieure francophone au Québec, étaient des universités catholiques.

Ce nouveau réseau universitaire, l'Université du Québec, qui aura des constituantes en région, intégrera dès sa formation les grands séminaires établis dans les capitales régionales (Rimouski, Chicoutimi, Trois-Rivières). La théologie, discipline solidement établie, sera alors considérée comme une pièce importante de cet enseignement supérieur sur lequel le Gouvernement du Québec veut désormais affirmer sa compétence. Ainsi, à Chicoutimi, en 1969, à partir du corps professoral qui oeuvrait au Grand séminaire, on crée un Département de sciences religieuses intégré à l'Université du Québec à Chicoutimi. Même scénario, à Trois-Rivières. En mars 1969, on met en commun les ressources professorales des trois institutions suivantes : les grands séminaires de Trois-Rivières et de Nicolet et le scolasticat des Jésuites, récemment déménagé de Montréal à Trois-Rivières. Le corps enseignant des séminaires, les programmes et les étudiants intègrent désormais l'Université du Québec à Trois-Rivières. À Rimouski les choses se déroulent sensiblement de la même manière. Les professeurs du Grand séminaire passent au nouveau Département de sciences religieuses à l'université du Québec à Rimouski.

Une évolution parallèle se produit dans les autres facultés du Québec. À Montréal, la théologie quitte le séminaire de Saint-Sulpice en 1967 et vient s'établir sur le campus de l'Université de Montréal qui abandonne également son caractère confessionnel. Un arrangement avec l'Église catholique garantira la qualité confessionnelle de la Faculté de théologie. Cependant, très tôt, des conflits entre l'autorité épiscopale et la Faculté laisseront des traces durables. De plus, l'entente est difficile à réaliser entre les diverses instituts religieux disposant de scolasticats à Montréal et qui se fédèrent pour former la nouvelle faculté et l'accord entre la théologie qui arrive du séminaire et l'Institut

³⁵ Elle a voulu se maintenir un moment au Diocèse Saint-Paul, en Alberta.

³⁶ Il s'agit de l'Institut de pastorale et celui des sciences de la mission, rattachés à la Faculté de théologie et de l'Institut des communications sociales.

³⁷ Dans les faits, la chose est plus compliquée. Le gouvernement de l'Ontario crée une nouvelle corporation privée qui acquiert les biens de l'Université d'Ottawa et qui garde le nom d'Université d'Ottawa. Parallèlement, les facultés ecclésiastiques retenues par les Oblats se regroupent sous le nom d'Université Saint-Paul qui conserve les chartes ecclésiastiques et civiles de l'ancienne Université d'Ottawa.

supérieur de sciences religieuses qui loge sur le campus depuis 1955 ne se fait pas facilement. De surcroît, une méfiance de l'université à l'égard de cette théologie de séminaire qui fait son entrée à l'université et le renoncement au lien entre formation intellectuelle et formation spirituelle, principe de la formation sulpicienne, avivent les tensions³⁸. Cela, et d'autres facteurs, viendront hypothéquer considérablement l'avenir de la Faculté montréalaise.

À Québec, les mouvements étudiants et les pressions des professeurs indiquent, dès la fin des années 1960, qu'une révision de la charte de l'Université Laval est inéluctable. Cela conduit, en 1970, à une sécularisation de grée à grée de l'Université Laval qui n'est plus, désormais, une université catholique, mais une université publique (non-étatique), non-confessionnelle, mais d'inspiration chrétienne. L'article 14 de la nouvelle charte aménage toutefois un lien particulier entre la Faculté de théologie et l'Église diocésaine en stipulant que, «Dans le secteur de la théologie catholique, le contenu des études et le choix du personnel enseignant respectent, quant à toutes les exigences d'un caractère canonique, les directives de l'autorité compétente de l'Église catholique romaine représentée par la personne qui exerce la fonction d'archevêque catholique romain de Québec.» Au terme de tout ce processus, l'Université de Sherbrooke demeurera la seule université catholique au Québec bien que, dans les faits, son statut confessionnel ne veuille plus rien dire.

Cette période de reconfiguration du réseau des établissements d'enseignement de la théologie francophone au Canada va la marquer les années à venir. L'Église confie l'enseignement de la théologie à l'université publique et n'assume plus, dans les séminaires, que la formation humaine et spirituelle des futurs prêtres. Elle consent cette cession en escomptant, en retour, que ces institutions accorderont une place, à la théologie dans les établissements publics d'enseignement supérieur. C'est du moins le pari qui est fait à l'époque.

Cela ne semble pas porter immédiatement à conséquence. Après tout, souvent, on demeure dans les mêmes locaux qu'autrefois. C'est le cas, à Chicoutimi, jusqu'en 1974, et à Québec, jusqu'en 1979, où les universités louent des locaux aux séminaires. De plus, le corps professoral oeuvrant dans les séminaires se retrouve désormais à l'embauche de l'Université. Apparemment, rien n'est changé. Toutefois, c'était sans compter avec les évolutions à venir. À la fin des années 1960, la théologie, au Québec, s'engage dans un processus de sortie du séminaire et, plus radicalement, de redéfinition de son rapport avec l'institution ecclésiale. Il s'agit là d'un chemin inédit dans l'Église catholique. Cette route était peu balisée, ce qui va donner lieu à quelques passages difficiles, mais finalement assez peu nombreux. Jusqu'ici, il n'y a eu qu'un seul retour en arrière : à partir de 1977, les séminaristes de Montréal ne sont plus tenus d'acquérir leur formation théologique à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal et bientôt, bien peu fréquenteront la Faculté de l'Université de Montréal. Un enseignement de la théologie reprend donc au

³⁸ À Laval, la Faculté de théologie était intégrée à l'Université depuis sa fondation et le séminaire était établi sur le campus depuis le commencement. À Montréal, la théologie était enseignée par les Sulpiciens et était à l'écart du campus universitaire. Il faut aussi souligner la création, à l'Université du Québec à Montréal, en 1969, d'un Département de sciences religieuses.

Grand séminaire de Montréal qui se constitue récemment en Faculté de théologie affiliée au Latran.

Cette sortie en douceur des séminaires à la fin des années 1960 ne cesse de s'approfondir au fil des années au fur et à mesure que les professeurs ne sont plus des clercs rattachés au séminaire et que les étudiants ne sont plus majoritairement séminaristes. Le devenir de la théologie au Québec est donc conditionné largement par son lieu qui lui donne à la fois sa fonction et son statut et par les personnes qui la font (professeurs et étudiants). Clairement insérée dans l'espace public, elle a, à cette étape de son histoire, à penser à nouveaux frais son inscription dans l'espace ecclésial et la construction de ses rapports avec les autorités ecclésiales et les communautés. Se comprenant elle-même comme instance critique et revendiquant la liberté académique, elle a paradoxalement à rendre compte de son activité à des autorités académiques, à l'autorité ecclésiale, aux étudiants porteurs de demandes parfois contradictoires, aux administrateurs aux prises avec de sévères coupes budgétaires et à la société qui tolère de moins en moins que l'on réserve une place, dans l'université publique, à une confession religieuse particulière³⁹. Elle doit donc naviguer, parfois à vue, à travers des eaux troubles aux fonds capricieux.

Ce changement de lieu a des conséquences importantes en ce qui a trait à la pratique de la théologie. D'abord, elle est sans cesse remise en question, voire appelée à rendre compte de sa pertinence sociale. Cela est encore plus vrai lorsque des coupes budgétaires affectent le réseau des universités publiques. Cette discipline n'est admise à l'université que si elle peut rendre compte de la scientificité de ses procédures et être au clair avec ses fondements épistémologiques. En d'autres mots, elle doit se garder de n'être autre chose qu'une entreprise idéologique au service exclusif d'un groupe particulier. Son allégeance à l'université et à sa rationalité ne doit pas être soupçonnée. C'est là pour elle une condition de survie. La théologie est donc évaluée en fonction de critères appliqués à toutes les disciplines : sa performance, i.e. sa capacité d'attirer des étudiants, d'innover au plan de l'activité scientifique (au plan de la pratique de la discipline et des résultats de la recherche), de présenter un palmarès correspondant aux autres unités dans le domaine de la production scientifique (capacité de décrocher des subventions de recherche, publication, rayonnement, pertinence sociale dans la culture). Cette évolution a considérablement marqué la pratique de la théologie au Québec. À l'arrivée, on peut dire que, aujourd'hui, la théologie au Québec

³⁹ Pour quelques éléments de ce débat au Québec, voir en particulier BARIL, Daniel, « La théologie n'a pas sa place à l'université », *Le Devoir*, (8 septembre 1998), p. A-9 et « C'est la laïcité de l'État qui est en cause », *Le Devoir* (18 septembre 1998), p. A-13. Voir aussi le compte-rendu du débat organisé sur le sujet à l'Université de Montréal dans Pierre CHOUINARD, « La théologie à l'Université », *Église canadienne*, vol. 32, n° 4 (1999), p. 124-128. Voir aussi les actes du 34^e colloque de la Société canadienne de théologie qui pose les questions 1) de la théologie dans le champ socio-académique; 2) de l'enseignement de la théologie comme défi socioculturel; 3) des défis posés à la théologie académique et 4) de ce que représente faire de la théologie en Église. Voir Jean-Guy NADEAU (dir.), *La théologie : pour quoi? pour qui? L'élaboration et l'enseignement d'une théologie pour aujourd'hui*, Montréal, Fides (coll. « Héritage et Projet » 63), 2000. Également J.-C. PETIT, « La théologie dans l'université : un défi à la théologie. Quelques remarques », *Théologiques*, vol. 1, n° 1 (1993), p. 11-31.

- S'est résolument orientée vers la recherche, au cours des quinze dernières années, la faculté de Laval ayant remarquablement tiré son épingle du jeu à ce chapitre, sa performance dans le domaine la situant en tête des facultés de théologie et départements de sciences religieuses du Canada. Les projets de recherche y sont nombreux, des colloques scientifiques internationaux s'y tiennent et le rayonnement des professeurs à l'étranger est maintenant bien acquis. À l'instar de quelques autres grandes Facultés de théologie à travers le monde, elle possède sa propre revue scientifique, le *Laval théologique et philosophique*, et est engagée dans l'édition de six collections⁴⁰. L'Université de Montréal et de Saint-Paul ont également des revues scientifiques (*Église et théologie*⁴¹, *Théologiques*) et assurent aussi l'animation de collections aux éditions Fides et Novalis. Cet effort important mis sur la recherche ne pourra pas faire autrement que de produire des fruits, à moyen terme.
- Est devenue beaucoup plus soucieuse de réfléchir à son statut épistémologique, les discussions des dernières années sur le rapport entre théologie et sciences des religions ayant contribué à nourrir cette réflexion.
- Attache une attention beaucoup plus grande à ses procédures, à sa méthode et à sa démarche scientifique. On peut dire que la réflexion sur l'opération ou l'activité théologique représente un accent de cette pratique théologique.
- Est marquée par l'environnement pédagogique qui caractérise une université publique.

Ce changement de lieu a aussi pour conséquence de désenclaver la théologie et de la situer au centre de l'activité scientifique d'une société. La théologie se pratique de moins en moins dans une sphère séparée et de plus en plus en dialogue avec les autres composantes de l'Université. Ainsi, à titre d'exemple, à Laval, les théologiens sont étroitement associés aux travaux de collègues d'autres facultés.

- Ils sont engagés dans la mise sur pied de l'Institut d'études anciennes, qui associe des professeurs de philosophie, d'archéologie, de langues anciennes et de théologie et, plus récemment, dans l'Institut d'éthique appliquée (et un rattachement à l'Institut sur le patrimoine).
- Ils sont partie prenante du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) qui regroupe sociologues, historiens, géographes et théologiens qui, ensemble, tentent de construire une interprétation du devenir du Québec, prenant en compte le christianisme dans le cadre de cette élaboration⁴².
- Ils sont partenaires d'un programme d'éthique appliqué qui relève des facultés de philosophie et de théologie et auquel sont aussi associés des professeurs des facultés de médecine, des sciences sociales et des sciences de l'administration, ainsi que d'autres du Département de communications, et de l'École des sciences infirmières et,

⁴⁰ La *Bibliothèque copte de Nag Hammadi*, *Théologies pratiques*, les *Cahiers de recherche en sciences de la religion, religions, cultures et sociétés* et la collection des *Oeuvres de Tillich*.

⁴¹ La revue porte désormais le nom de *Theoforum*. La Faculté de droit canonique a également sa revue (*Studia Canonica*), l'Institut de missiologie la revue *Mission* et l'institut de pastorale *Sciences pastorales / Pastoral Sciences* qui prendra le nom de *Counseling, spiritualité et santé / Counselling, Spirituality and Health* au printemps 2006.

⁴² On retrouve une situation similaire à Montréal avec la création du CERUM (Centre d'étude du religieux de l'Université de Montréal)

plus récemment, d'un programme conjoint en musique liturgique avec la Faculté de musique.

- Ils dispensent des enseignements dans le cadre de programme des Facultés de sciences de l'éducation, de pharmacie, de Sciences sociales, d'administration, etc.
- Ils contribuent à des activités scientifiques au croisement de « littérature et théologie » où le discours de la mystique et la littérature biblique sont abordés.

En somme, ce n'est pas seulement institutionnellement que la théologie est remise en question ou sommée de rendre compte de ce qu'elle est. C'est aussi au quotidien que les individus qui pratiquent la théologie sont interpellés dans leurs échanges avec les collègues d'autres facultés qui s'adonnent à d'autres disciplines de l'esprit. Dans ces rencontres, le théologien ne sera pris au sérieux que dans la mesure où, d'abord, on reconnaîtra en lui un interlocuteur crédible au plan scientifique. Dans ce contexte, la pratique de la théologie devient de plus en plus marquée par l'interdisciplinarité. De plus, la pratique de la théologie dans l'Université publique représente une possibilité d'échange et de dialogue entre christianisme et culture. La théologie n'est plus, comme au séminaire ou dans une université catholique, dans un entourage catholique ou croyant. Elle est soumise au regard et à la question de l'autre qui peut avoir des convictions religieuses tout à fait opposées aux siennes. Aujourd'hui, au Québec, la théologie ne se pratique plus dans un environnement de chrétienté et elle a à rendre compte de son activité et de ses fondements, ce qui la renvoie à sa mission la plus originale. Elle existe, pour ainsi dire, dans un espace pluraliste ou de mission, ce qui l'entraîne à renouveler, voire à repenser la fonction apologétique de la théologie⁴³.

Voilà, me semble-t-il le défi actuel de la théologie en milieu universitaire. La théologie a quitté le séminaire, lieu ecclésial protégé. Elle n'évolue plus dans le cadre l'université catholique, où sa présence est légitime et jamais sérieusement remise en cause. Son insertion plus résolue dans le milieu universitaire la met en contact avec les autres discours scientifiques. Elle perd de ce fait l'assurance qu'elle devait surtout au milieu protégé dans lequel elle évoluait. Qu'a-t-elle à dire, par exemple, à propos de la vie humaine, lorsqu'elle est mise en contact avec d'autres sciences : la biologie, le droit, la philosophie, etc.? Quel discours peut-elle offrir lorsque les autres parlent de la famille, de la globalisation, de l'économie, etc. Deux tentations guettent actuellement la théologie : revenir à une position confortable, c'est-à-dire à un discours constitué, assez imperméable à l'apport véritable des sciences humaines et sociales. Cette tentation n'est pas très forte, dans la théologie universitaire québécoise actuelle.

La deuxième tentation, c'est l'aphasie : une théologie qui n'a rien d'original à dire, une théologie simplement à la remorque des autres sciences, une théologie qui ne réussit pas à se constituer comme discours original avec ses procédures spécifiques et des concepts adéquats à son domaine. Alors, on risquerait de se retrouver avec une théologie qui glose les affirmations de l'anthropologie, de la psychologie ou, plus généralement, des sciences humaines et sociales. Il s'agit là d'un défi considérable si l'on tient que la théologie peut positivement contribuer à une culture et à une société. Elle pose des questions qui ne sont

⁴³ Sur le sujet, voir M. Pelchat et G. Routhier, *L'inscription de la théologie dans l'université publique et pluraliste*, Québec, PUL, 2004.

pas posées ailleurs, formule des doutes que les autres sciences n'arrivent pas à mettre en forme, ouvre des horizons qui ne sont pas aperçus par les autres disciplines. Comme discours confessant⁴⁴, ce à quoi elle ne renonce pas en se situant dans l'espace universitaire mais qui doit être repensé en fonction de ce lieu propre, elle fournit une contribution à la pensée qu'elle seule est en mesure d'offrir. Si elle n'arrive pas à tenir un propos original, elle sera disqualifiée, congédiée, en raison de son inutilité. Elle n'a donc pas simplement à défendre sa place en se situant sur le terrain des autres (la scientificité du discours), mais également en affirmant sa contribution propre et en cultivant sa singularité qui est d'être théologie. Sa force sera sa capacité de proposer de nouveaux horizons à la recherche et à la quête d'intelligence que l'on trouve à l'université.

Cela concerne surtout la théologie pratiquée au Québec, la situation étant sensiblement différente ailleurs. À l'Université Saint-Paul, par exemple, la théologie se pratique toujours dans un cadre ecclésiastique, comme c'est le cas du reste au Collège dominicain de théologie et de philosophie (et à sa composante l'Institut de pastorale de Montréal)⁴⁵. C'est le cas aussi dans l'Ouest du pays où les enseignements en théologie sont ancrés dans des séminaires. Toutefois, même là, les évolutions institutionnelles sont manifestes. D'une part, ces facultés n'ont pu évoluer en marge des circuits universitaires canadiens sous peine de ne pas être reconnues (pour la diplomation, les subventions à la recherche et à l'enseignement). Ces facultés se sont donc affiliées aux grandes universités canadiennes pour obtenir l'accréditation de leurs programmes et de leurs diplômes⁴⁶.

De plus, toutes ces facultés entretiennent des interactions avec des enseignements en théologie dispensés par d'autres groupes chrétiens. C'est le cas, mais de manière originale à l'Université St-Paul, qui abrite une chaire en théologie anglicane, mais cela l'est de manière plus accentuée à Toronto où le Regis College, le St-Augustine Seminary et le St-Michael College adhèrent à un consortium œcuménique d'enseignement de la théologie (le Toronto School of Theology) ou encore, dans l'Ouest du pays.

Certes, cette situation rend plus vulnérable la théologie. On l'a vu avec la fermeture récente des centres de théologie de Trois-Rivières et de Rimouski et l'affaiblissement considérable de celui de Chicoutimi. Cette période de reclassement correspond aussi à l'évolution de la place du religieux dans la société.

2.3 Évolution des clientèles

⁴⁴ La position de l'ancien doyen de la Faculté de théologie de Sherbrooke, Jean Desclos, était assez ambiguë sur la question comme en témoigne son intervention à la COCTI.

⁴⁵ Dans le cas, il s'agit de théologie universitaire, mais pratiquée dans des établissements catholiques qui ne sont pas du reste des universités complètes, mais qui n'abritent que les facultés ecclésiastiques.

⁴⁶ Par exemple, en 1956, Regis College, s'affiliait à l'Université St-Mary's (Halifax), de manière à pouvoir décerner des grades civils en théologie. En 1978, en même temps que le St-Augustine Seminary de Toronto, il acquérait le statut de membre fédéré de l'Université de Toronto, statut déjà acquis par St-Michael College en 1956. Plus récemment, l'Université Saint-Paul s'affiliait à l'Université d'Ottawa, etc.

Certes, depuis les années 1940, les Facultés de théologie sont ouvertes aux laïcs⁴⁷. Il faudra pourtant attendre 1965 avant que les programmes de théologie proprement dits accueillent des étudiants laïcs à l'Université Laval. Mais la brèche avait été ouverte par les nouveaux instituts qui s'étaient rapidement ouverts aux laïcs, aux religieux et aux religieuses surtout, qui, dans le sillage du concile et du renouveau catéchétique, y entraient par centaine, quand ce n'était pas par millier. Cette nouvelle clientèle, qui sera plus importante que celle des séminaristes et ce, dès 1964, est porteuse de nouvelles attentes et, avec elle, ce sont de nouvelles questions qui entrent dans les facultés de théologie. Souvent plus féminine (c'est le cas pour la formation en catéchèse), cette nouvelle clientèle, porteuse de préoccupations variées, opère un premier déplacement dans la formation théologique en commandant l'apparition de nouvelles thématiques.

Quand on regarde aujourd'hui le profil des inscrits aux programmes de théologie, on mesure la distance qui sépare la situation actuelle de celle qui prévalait il y a quarante ans alors que les étudiants en théologie étaient tous séminaristes. Aujourd'hui, cette clientèle est très majoritairement composée de personnes laïques. À titre d'exemple⁴⁸, à l'Université Laval, sept étudiants sur dix (70%) ne sont pas rattachés à une communauté religieuse (vie consacrée, apostolique, communauté nouvelle) ou à un grand séminaire diocésain. Une minorité (20%) seulement se prépare au ministère ordonné. De plus, on vient de moins en moins jeune à la Faculté de théologie qui recrute très peu d'étudiants provenant directement des filières de l'enseignement pré-universitaire. Par exemple, en 1994, c'était le cas d'à peine 20% des étudiants, la plupart possédant souvent un premier diplôme universitaire ou une expérience de travail avant leur entrée, ce qui explique que l'âge moyen des étudiants se situe à près de 40 ans. Ainsi, on constate que le niveau d'études atteint au moment de l'inscription en théologie est universitaire pour plus du tiers des étudiants (près de 34%), ce qui contraste avec un autre groupe (15%) d'étudiants-adultes dont le niveau d'études est inférieur à celui normalement exigé pour l'admission. La clientèle de la Faculté est également majoritairement féminine, du moins au premier cycle. Par ailleurs, si 45% des répondants à l'enquête consacrent la majeure partie de leur temps à leurs études, 37% d'entre eux exercent un emploi qui est leur occupation principale. Les occupations professionnelles se situent dans les secteurs les plus variés : animation pastorale (27%), enseignement (22%), administration, soins infirmiers, médecine, fonction publique, forces armées, commerce et industrie, droit, etc.

⁴⁷ En 1938, l'Institut Pie XI, dirigé par les Sulpiciens, ouvre ses portes à Montréal. Son objectif est de donner une formation théologique aux laïcs qui le désirent. Elle est une école de militants laïcs et ses liens avec le catholicisme social sont évidents. À Québec, en 1948 la Faculté de théologie de l'Université Laval met sur pied des cours publics en théologie « destinés au personnel enseignant des maisons d'éducation et aux laïcs désireux de pénétrer plus avant dans le domaine de la science sacrée ». Le programme, réparti sur trois ans, comporte quatre cours par semaine et conduit à l'obtention d'un certificat en études religieuses ou à un diplôme en sciences religieuses. Ce programme rejoint environ 150 personnes en 1960.

⁴⁸ Des données (avril 1998), tirées du Rapport d'autoévaluation du doyen de la Faculté de théologie de l'Université Laval me permettent d'illustrer mon propos. Ces données proviennent en partie d'une enquête menée auprès des étudiants de tous les cycles de cette Faculté. La situation est relativement la même dans les autres centres de formation de théologie du Québec pour lesquels je ne possède pas de données factuelles aussi exactes.

Cette diversité se révèle encore au regard des motivations incitant à poursuivre des études de premier cycle en théologie. Un motif important (39%) est la préparation à divers emplois ou fonctions ecclésiales : préparation au ministère ordonné (20%), préparation à l'animation pastorale comme animateur laïc de pastorale (17%), préparation à l'enseignement religieux (2%). Un autre groupe (6%) se prépare à entreprendre un autre programme universitaire (maîtrise et doctorat), ou (2%) veut se donner une formation professionnelle (counseling pastoral) ou religieuse (engagement missionnaire) complémentaire. Par contre, près de la moitié des étudiants (42%) invoquent d'autres motivations. En effet, 14% parlent de se donner une meilleure formation théologique en vue de leurs engagements bénévoles (43% dans les paroisses, 19% dans les mouvements, 12% dans le milieu scolaire et 10% dans les groupes populaires). Enfin, fait significatif, au moins 28% des répondants évoquent plutôt des motifs de formation personnelle : réfléchir sur la foi (15%), acquérir de bonnes connaissances de base sur le plan religieux (13%). On vient donc de plus en plus à la Faculté de théologie après un premier diplôme universitaire ou après avoir consacré une partie de sa vie à des activités professionnelles. On y vient pour approfondir ses connaissances religieuses soit dans une perspective culturelle ou de réflexion rigoureuse sur sa foi personnelle, soit avec le désir de se préparer à exercer un rôle social ou un emploi relié aux fonctions ecclésiales.

Ce pluralisme se manifeste d'une autre manière encore. Si la Faculté dessert présentement 400 étudiants inscrits à ses propres programmes, elle rejoint pas moins de 800 autres étudiants inscrits à certains de ses cours en étant rattachés à d'autres programmes de l'Université ou aux études libres. Cela correspond à ce que l'on trouve dans les autres centres de théologie du Québec puisque pour sept d'entre eux, la proportion de la clientèle externe (non inscrits dans les programmes de théologie ou de sciences religieuses) est assez considérable. D'après le dossier statistique, la Faculté a généré près de 3 900 crédits exogènes au cours de l'année 1996-1997. Ainsi, la moitié des crédits/étudiants (47%) à la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval sont de type exogène, ce qui la situe dans la moyenne à cet égard puisque la situation était à peu de chose près comparable à l'Université du Québec à Trois-Rivières, à l'Université du Québec à Rimouski et l'Université du Québec à Chicoutimi. D'autres départements sont cependant très peu touchés par ce type de crédits/étudiants, comme l'Université de Montréal avec 8% et l'Université de Sherbrooke avec 5%.

À l'Université Laval, la grande majorité des cours de service qui génèrent les crédits exogènes sont dispensés à l'intérieur des programmes de sciences de l'éducation. Les autres crédits exogènes, dans une proportion moindre, sont reliés à des cours de service offerts en pharmacie (5%), en gérontologie, en service social, en sciences infirmières, ou des cours suivis par des étudiants en provenance des programmes de lettres, agriculture et alimentation, philosophie, aménagement architecture et arts visuels, médecine, sciences et génie, musique, foresterie et géomatique, droit.

Le plus récent rapport de la Commission des universités sur les programmes de théologie avance l'hypothèse que la clientèle des départements de théologie et de sciences religieuses sera de plus en plus composée d'étudiants externes aux programmes rattachés à ces départements. Cette tendance à l'augmentation des crédits exogènes est observée

depuis quelques années aux États-Unis. C'est dire que, par sa clientèle également, la théologie est mise en contact avec les autres disciplines de l'université et est soumise aux interrogations que formulent les autres discours scientifiques à l'égard du christianisme et de l'engagement de foi. Les étudiants aussi font l'expérience du pluralisme au quotidien, pluralisme des disciplines ou pluralisme confessionnel.

Cette évolution de la clientèle a un impact important sur la pratique de la théologie du fait que l'arrivée de nouveaux interlocuteurs signifie l'entrée de nouvelles préoccupations et de nouveaux questionnements. En effet, l'interrogation, qui est à la source de tout apprentissage, finit par conditionner la pratique théologique, au moins dans ses thématiques, sinon dans les biais à partir desquels les questions sont abordées. Sans trop durcir les choses cependant, on pourrait affirmer que la théologie devient plus préoccupée de l'expérience chrétienne en contexte séculier que par ses aspects plus proprement institutionnels. Les questions du rapport du christianisme à la culture contemporaine et celles de la spiritualité sont certainement de plus en plus en pointe.

Conclusion : un rapport à l'Église sans cesse à construire

La sortie de la théologie du séminaire, son ancrage dans un espace public non confessionnel et pluraliste, des études moins rattachées à une finalité pastorale immédiate porteraient plusieurs à conclure que la théologie francophone au Canada est entrée dans un processus d'*estrangement* par rapport à l'Église catholique. Ceux pour qui le concept fourre-tout de « sécularisation » sert de concept explicatif l'auront sans doute déjà eu à l'esprit en me lisant. Pour ma part, j'ai non seulement des réserves importantes au sujet de l'emploi de ce concept pour caractériser l'évolution en cours, mais je tempérerais également les jugements hâtifs au sujet de l'*estrangement* de la théologie par rapport à l'Église catholique. La situation originale dans laquelle se retrouve la théologie québécoise dans l'université publique la met plutôt en situation d'inventer de nouveaux rapports entre la théologie, les responsables ecclésiastiques compétents et, plus largement, avec le corps ecclésial dans son ensemble (fidèles et communautés). Avouons d'abord que cette position inédite comporte ses limites et ses possibilités, comme c'était d'ailleurs le cas pour la théologie de séminaire qui n'épuisait pas les possibilités de rapports fructueux entre Église et théologie. Alors que certains voudront en souligner les inconvénients, je préfère montrer comment cette situation particulière offre une possibilité réelle de rencontre et de dialogue entre christianisme et culture.

Penser le rapport entre théologie et Église, c'est d'abord penser qu'une relation n'est pas simplement un donné, mais surtout quelque chose à construire. Cela ne va pas sans efforts mutuels de la part des deux partenaires engagés dans cette relation. Dans la situation actuelle, si les choses ne vont pas toujours de soi, c'est simplement parce que la relation à construire ne peut pas simplement se tailler sur le modèle des siècles passés ou ne s'inspirer que des modèles en vigueur dans d'autres pays. Pour le Québec, trois voies ne semblent pas actuellement praticables : on ne peut pas penser cette relation sur le modèle en vigueur là où la théologie se fait dans un séminaire ni non plus l'entrevoir à partir de l'inscription de la théologie dans une université catholique (comme c'est largement le cas en France ou aux États-Unis). Bien plus, on ne peut pas penser cette

relation en s'inspirant du modèle concordataire où la théologie dispensée dans une université publique est protégée par un cadre juridique défini (comme en Alsace Lorraine ou en Allemagne). Au Québec, on a affaire à un nouveau cas de figure et il faut travailler à élaborer des modes de régulation qui sont appropriés à cette situation. En somme, la théologie est devant le défi d'exister dans l'espace public qui connaît ses propres règles et qui se caractérise par le pluralisme. Cela est sans doute possible, l'Église étant catholique, elle est bien capable d'exister dans des situations inédites. Reste à imaginer cette possibilité⁴⁹.

Pour l'instant, les relations entre les centres de théologie et les évêques du Québec sont généralement excellentes. Elles le sont parce que des moyens institutionnels et informels permettent rencontres et dialogue, fondements de la compréhension mutuelle. Les Églises du Québec savent également à quel point elles tirent parti de l'apport des facultés de théologie. Elles sont aussi conscientes de l'engagement des théologiens dans la vie de ces Églises. Elles comprennent également que l'existence des facultés de théologie dans les universités publiques représente une opportunité pour l'Évangile et sans doute aussi un enjeu pour la vitalité de la théologie⁵⁰.

De plus, l'expérience récente, au Québec, nous apprend ceci : l'Église et les facultés de théologies ont tout à gagner dans la construction de nouveaux rapports qui prennent en compte la situation actuelle. L'Église s'appauvrit lorsqu'elle se replie sur elle-même et se marginalise. Non seulement est-elle perdante financièrement, mais la pensée théologique risque également de s'amollir ou de se durcir lorsqu'elle n'est plus, de manière habituelle, mise en présence d'un interlocuteur qui, du champ de la tradition scientifique, lui demande de rendre compte d'elle-même. L'Église s'appauvrit aussi parce que, ce faisant, elle s'exclut elle-même de l'espace public et s'interdit un lieu qui lui permet d'entrer en contact avec la culture. Elle refuse en somme de s'inscrire de manière originale dans la société actuelle.

Les relations entre les facultés du Québec qui dispensent des grades canoniques (Laval, Sherbrooke et Montréal) et la Congrégation de l'éducation catholique sont sans doute plus complexes, en raison surtout de l'éloignement culturel et géographique entre Rome et le Québec, ce qui ne favorise pas un dialogue suivi et la compréhension mutuelle quant à l'originalité de la situation présente. Ces relations ne sont toutefois pas vouées irrémédiablement au dépérissement. Elles sont à construire en étant attentif à la réalité présente.

On pourrait enfin qualifier de très bon les rapports entre le corps ecclésial tout entier et les facultés de théologie. De nombreuses ententes lient des diocèses ou des groupes

⁴⁹ Voir Marc Pelchat, «La professionnalité et la reconnaissance des facultés de théologie», dans P. Noël et G. Routhier (dir.), *Le statut juridique des instituts supérieurs de théologie*, Ottawa, Université Saint-Paul, 2006.

⁵⁰ La sortie de la théologie de l'espace universitaire s'avère un réel appauvrissement pour la discipline elle-même. Voir à ce sujet les réflexions de C. MOLARI, « Les institutions théologiques en Italie », M. G. GARZA, « L'évolution de la théologie en Espagne » et A.C. DE PINHO, « La pensée théologique et la culture portugaise », dans C. Théobald (dir.), *La théologie en Europe du Sud*, Paris, Cerf, 2000. Ces trois auteurs montrent bien l'appauvrissement de la théologie lorsqu'elle quitte le lieu universitaire.

ecclésiiaux aux facultés de théologie du Québec⁵¹. Les étudiants admis aux programmes de théologie à l'Université Laval sont catholiques à 97% et ces étudiants ont des préoccupations religieuses diverses, mais dans tous les cas réelles. S'il est vrai que le passage de la théologie du séminaire à l'université et la diversification de la clientèle des facultés ont modifié ce rapport, ils ne l'ont pas brisé, mais transformé.

⁵¹ Cela est vrai en particulier pour la Faculté de l'Université Laval et pour celle de Montréal.